



RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2024

Organigramme

 **PRÉSIDENT :**
Monsieur Marc Stelleman

 **VICE-PRÉSIDENT :**
Monsieur Olivier Pirard

 **TRÉSORIER :**
Monsieur Michel Lefebvre

 **SECRÉTAIRE :**
Madame Sandrine Wilmotte

 **Coordination admin. & fin.**
Monsieur Bruno Vercouille
info@fesap.be | 0487 266 125

 **Coordination AViQ (H)**
Madame Viviane Stevens
coordination.aviq@fesap.be | 0476 941 553

 **COORDINATION AAJ**
Madame Nathalie Henrot
coordination.aaj@fesap.be | 0473 957 819

Notre mission

L'ASBL a pour objet social, dans le respect du pluralisme de ses membres, **le regroupement d'associations, de fédérations, de services** qui ont pour objet l'accueil, l'éducation et **l'accompagnement** dans le sens le plus large, de mineurs ou de majeurs, en situation de handicap ou en difficultés sociales dans le respect des réglementations en vigueur.

Nos valeurs

- Le Pluralisme
- Le Respect
- La Confiance
- Le Partage d'expérience
- La Solidarité
- La Transparence
- Le Réseau
- L'Intersectorialité

Mot du Vice-président

2

Chers membres, chers collègues,

C'est avec fierté et enthousiasme que nous vous présentons ce nouveau rapport d'activité de la FESAP, reflet d'une fédération en pleine montée en puissance.

Depuis sa création, il y a cinq ans, notre fédération s'est construite pas à pas, avec conviction, engagement et ambition. Issue de la fusion de trois fédérations historiques, la FESAP est aujourd'hui solidement ancrée dans le paysage des employeurs du non-marchand. Reconnue comme représentative, active dans les instances sectorielles et intersectorielles, présente dans les organes paritaires, elle poursuit un objectif clair : défendre, soutenir et faire évoluer les services d'aide aux personnes dans toute leur diversité.

L'année écoulée marque une étape symbolique et concrète de notre développement. De nouveaux services nous ont rejoints, renforçant nos représentations tant dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse que dans celui du Handicap.

Mais surtout, 2024 restera l'année de l'ouverture d'un nouveau chapitre : l'intégration du secteur « Santé »

de l'AViQ, à travers les Centres de Revalidation Fonctionnelle. Une avancée, approuvée à l'unanimité, qui témoigne de la confiance accordée à notre projet fédératif.

Aujourd'hui, ce sont près de **7.000 travailleurs** répartis dans **150 institutions** en Wallonie et à Bruxelles qui agissent quotidiennement au service des personnes les plus fragilisées. À travers eux, à travers vous, la FESAP défend des valeurs fortes : **pluralisme, respect, confiance, solidarité, partage d'expériences, transparence et intersectorialité.**

Notre engagement ne se limite pas à la représentation politique. La FESAP, c'est aussi une dynamique collective qui fait vivre des espaces de formation, d'échange, de co-construction, et qui porte des réflexions pédagogiques concrètes. Citons, entre autres, les rencontres sur le contrôle interne, les Tables des Cadres et des Conseillers en Prévention, les journées sur la concertation sociale ou encore l'accueil dédié aux nouvelles directions. Ce sont autant de moments qui renforcent les liens entre membres, font circuler les savoirs, et cultivent une intelligence collective.

Du côté de l'Aide à la Jeunesse, les défis sont nombreux, mais l'action est continue : réforme de l'arrêté cadre, renforcement des normes psychoéducatives, étude sur la complexité des prises en charge, problématiques liées aux soins de santé... La FESAP ne se contente pas d'observer : elle analyse, elle propose, elle agit, au service du terrain.

Et ce travail se fait au plus près de vous, via les réunions sectorielles, les régionales, les rencontres individualisées avec les nouvelles directions, les formations spécifiques comme celles destinées au personnel administratif, et la recherche-action menée en collaboration avec RTA autour des compétences des familles. Chaque initiative vise à renforcer nos pratiques, à professionnaliser nos services, à construire ensemble des réponses de qualité.

Cette année fut aussi marquée par une actualité politique dense, avec les élections de juin. Là encore, la FESAP a pris toute sa place dans les échanges, aux côtés d'UNIPSO et UNISOC, jusqu'aux cabinets ministériels. Parce que faire entendre notre voix, celle de vos réalités, est essentiel dans les choix politiques à venir.

Bien sûr, notre secteur est confronté à de nombreuses difficultés : précarité, surcharge, complexité des situations, manque de reconnaissance... Et pourtant, malgré tout, nos services sont bouillonnants d'énergie, d'engagement, et de créativité.

C'est cette vitalité que nous voulons saluer aujourd'hui. C'est cette richesse que nous souhaitons amplifier. Et c'est avec vous, grâce à vous, que la FESAP continuera d'être **un catalyseur de forces**, un levier de transformation, une fédération au service de l'humain.

Ensemble, continuons à monter en puissance.

Merci de votre confiance et de votre engagement.

3

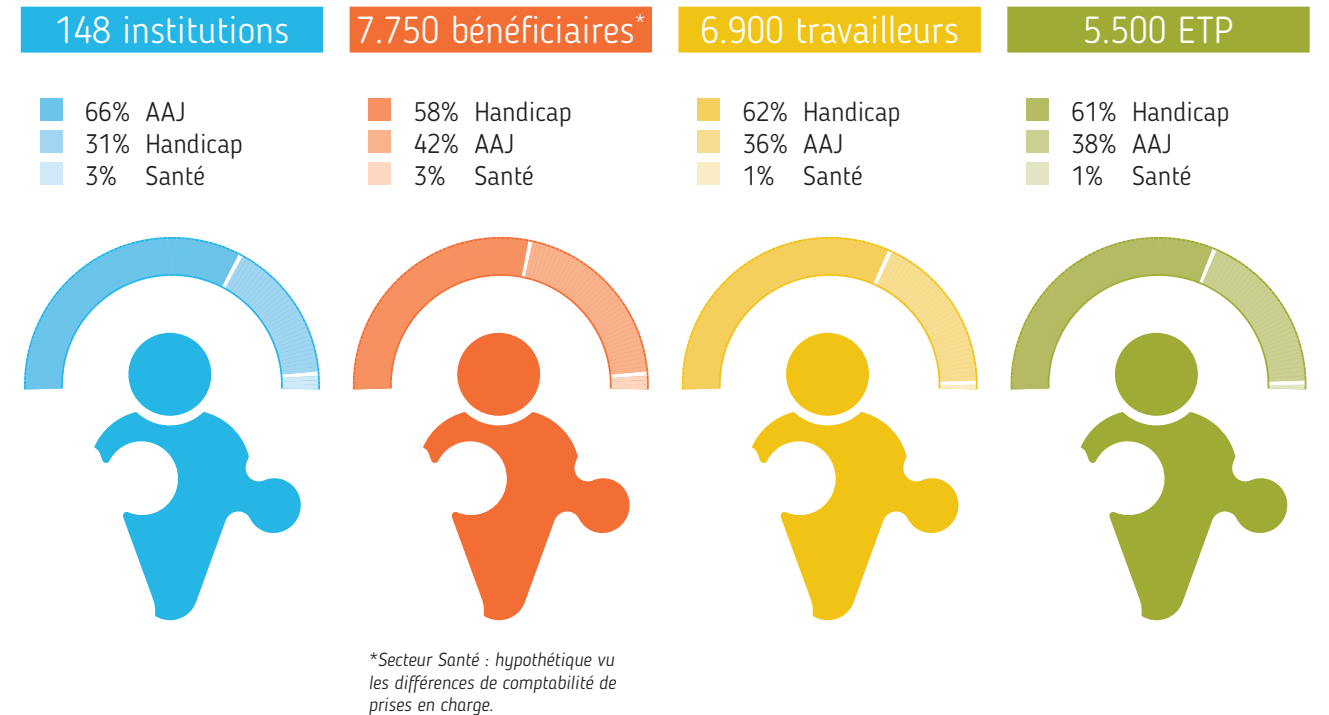


1.

La fédération en quelques chiffres

1.1 Les membres

L'ensemble des membres de la fédération est issu des secteurs de l'Aide à la Jeunesse, de l'AVIQ Handicap & de l'AVIQ Santé, à concurrence de **148 institutions** (46 "Handicap", 5 "Santé" et 97 "AAJ"). Ces structures représentent un total de près de **6.900 travailleurs** (Personnes Physiques – pour environ **5.500 ETP**) encadrant environ **7.750 bénéficiaires** (jeunes & adultes, sans compter les CRF qui ont d'autres systèmes de comptabilité de prises en charge).



Nouvelles institutions entrées en 2024

Cette année, plusieurs services ont rejoint la fédération, tant du côté du secteur de l'Aide à la Jeunesse que de celui du Handicap.

Mais plus qu'une adhésion de nouveaux membres, c'est aussi un nouveau secteur qui a vu le jour au sein de FESAP en 2024. En effet, le projet d'ouverture de la fédération au secteur Santé de l'AViQ, à travers les Centres de Revalidation Fonctionnelle, a été approuvé à l'unanimité. Outre le fait que cela annonce l'arrivée de 5 membres issus de ce secteur, il s'agit pour

Officialisées à l'AG de juin :

La Ruche (AAJ) | L'Étape (AAJ) | Maison Blanche (AAJ).

Officialisées à l'AG de novembre :

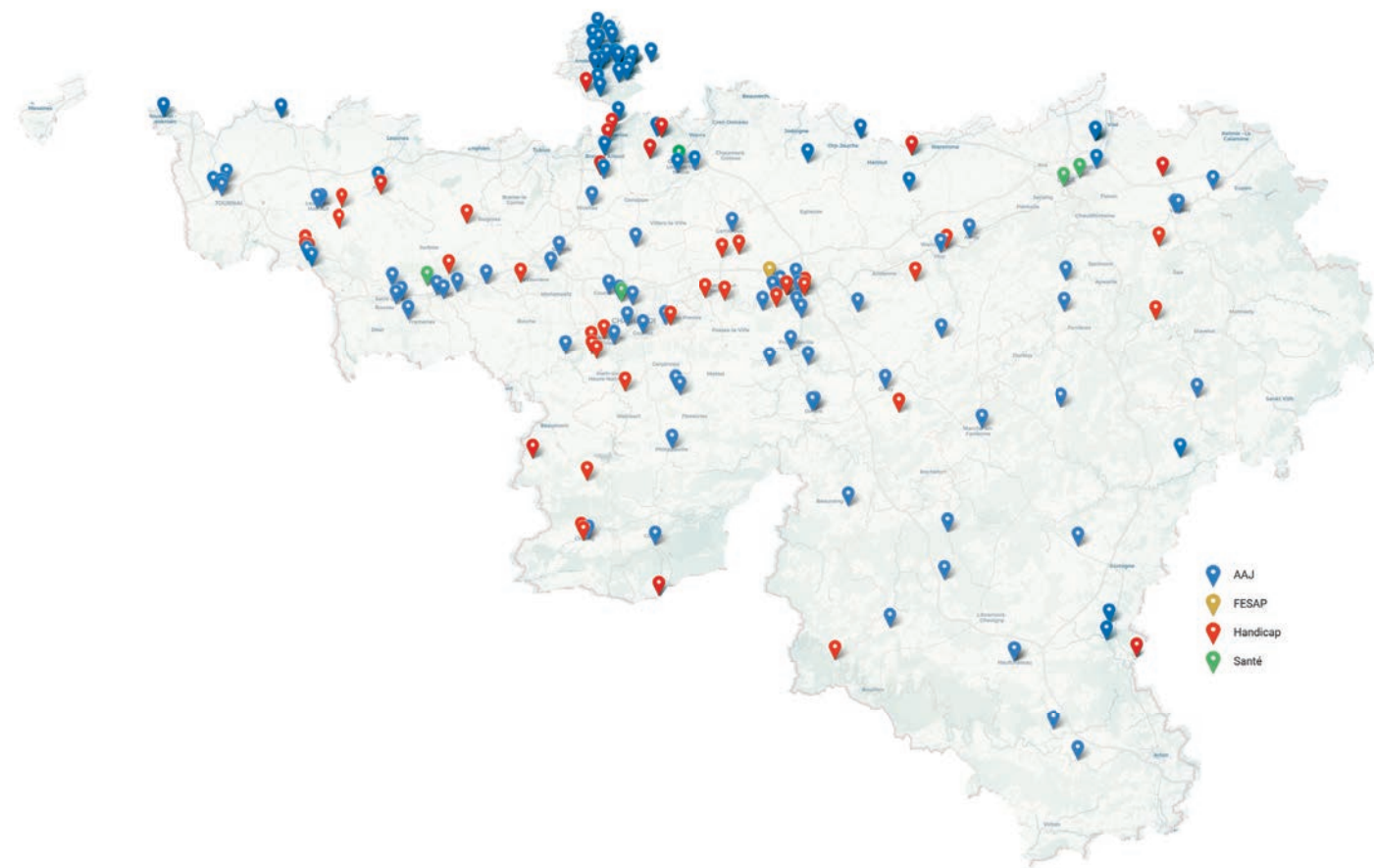
Stations De Plein Air (Handicap) | Points de Vue (Santé) | Les Amis des Aveugles (Santé) | La Lumière (Santé) | Cothan (Santé) | Cinétique (Santé).

l'asbl d'assurer une représentation et de défendre les intérêts de ces services dans une nouvelle Commission Paritaire (CP 330). Pour ce faire, la fédération peut compter sur la présence d'un membre administrateur aux Comité Technique de Revalidation et Comités de Branche Santé et Handicap : E. Regali. Également, plusieurs institutions déjà membres comptent, ou ont compté, en leur sein des Centres de Revalidation Fonctionnelle.

Ce n'est donc pas tout à fait une inconnue...



Les services sont répartis dans toute la Wallonie et à Bruxelles, et représentent à des degrés divers presque tous les types d'agréments sectoriels possibles.



1.2 Les ressources humaines

En 2024, la fédération était composée :

De janvier à mars (inclus)

- En personnel propre : de trois employé·e·s (N. Henrot &, V. Stevens & B. Vercouillie) totalisant 2,3 ETP.

D'avril à décembre

- En personnel propre : de trois employé·e·s (N. Henrot, V. Stevens & B. Vercouillie) totalisant 2,8 ETP (via un passage à temps plein en interne).

1.3 Nouvelles réunions & interventions

Le 17 Avril, la fédération a organisé une matinée sur la large thématique du contrôle interne, abordant également la notion de responsabilité extracontractuelle. Pour ce faire, l'asbl a fait appel à Fernand Maillard, réviseur d'entreprises & expert-comptable spécialisé dans le secteur non marchand. Cette matinée s'est tenue dans les locaux de Créagora, à Namur. L'intérêt de cette thématique a été confirmé par nos membres puisque plus de 80 membres étaient présents et les retours étaient largement positifs.

Les réunions de la «Table des Conseillers en Prévention» se sont poursuivies, après leur lancée au sein de FESAP l'année précédente, avec notamment une journée de recyclage organisée au sein d'un service membre. Une plateforme spécifique d'échange a été ouverte pour les membres du groupe et autres institutions intéressées.

Le 22 mai, une rencontre s'est tenue à l'Auberge de Jeunesse de Namur dans le but de présenter l'asbl SOCIALWARE aux membres FESAP et créer par cette occasion des contacts pour les institutions intéressées. S'en sont suivies de riches discussions.

L'asbl a également proposé 2 journées d'échange formatives à ses membres sur la thématique de la concertation sociale. Ces dernières, animées par Pierre Malaise, se sont tenues au sein des bureaux de l'institution Clair Val à Suarlée.

Enfin, FESAP a consacré la matinée du 05 novembre pour accueillir tant que possible les personnes nouvellement arrivées au poste de direction d'institutions membres.

1.4 Organisation & thématiques abordées

Composition du conseil d'administration au 31.12.2024 :

Bureau :

- **Président** : M. Stelleman
- **Vice-Président** : O. Pirard
- **Secrétaire** : S. Wilmotte
- **Trésorier** : M. Lefebvre

Administrateurs·rices :

- M. Dave
- X. Durel
- S. Humbert
- S. Lahaye
- S. Martinus
- E. Regali
- D. Rihoux
- D. Xhrouet

Nombre de réunions du conseil d'administration :	4	Nombre de réunions de l'assemblée générale :	2
--	---	--	---

Aucun mouvement au sein du Conseil d'Administration n'est à noter durant cette année.

La première assemblée générale de l'année 2024 s'est tenue le 05 juin, une nouvelle fois au Château de Courrière. Le rapport d'activités ainsi que les comptes 2023 y ont été présentés & approuvés. 3 nouveaux services (secteur AAJ, cités précédemment) se sont présentés & ont vu leur demande d'adhésion approuvée. Egalement, une première discussion a eu lieu concernant un projet d'intégration de CRF (secteur Santé de l'AVIQ) au sein de la fédération et notamment l'implication de ce projet. Cette assemblée s'est clôturée par les interventions externes successives de Jean-Pierre Cocco & Patrick Colot sur le sujet de «la transition de direction».

Le décor n'a pas changé concernant la deuxième assemblée générale de l'année du 27 novembre. Lors de celle-ci, les statistiques liées aux cadastres sectoriels ont été présentés et la demande d'adhésion d'un nouveau service (secteur Handicap) a été approuvée. Un point a été spécialement mis à l'ordre du jour concernant l'actualité politique des derniers mois étant donné les élections du mois de juin. Enfin, comme annoncé précédemment, le projet d'ouverture au secteur Santé de l'AVIQ à travers l'adhésion de CRF a été présenté & approuvé.

À savoir, deux nouveaux·elles commissaires aux comptes ont été élu·e·s lors de l'AG du mois de juin. Il s'agit de F. Clause (secteur Handicap-AVIQ) et A. Lakrary (secteur AAJ), en remplacement d'I. Goos & M. Cornu.

Sujets principaux abordés aux cours des réunions diverses

Organisation interne :

Outils à destination des membres (échéanciers, tableaux de calcul de subventions...), gestion du site web & de la plateforme, gestion interne de l'asbl, réunions des groupes de travail multiples (Tables CP, Table des Cadres, GT Financiers, Nouvelles Directions).

Mandats & Fonds (suivi des dossiers en cours) :

APEF | UFFIPRAH | FEDEPRO | UNIPSO | UNISOC | SCP319.02 | FEDES 319.02 | Fonds Maribel | Old Timer | ISAJH | BEC.

Lois sociales & fiscales :

Suivi et relais des actualités & informations.

Actualités sectorielles & intersectorielles :

Suivi et relais des actualités & informations : voir « 3. Rapports d'activités sectoriels ».



Préoccupation des services :

Actualité politique : ce sujet a pris place en milieu & fin d'année aux cours des réunions étant donné les élections du mois de juin.

La FESAP s'est mobilisée activement sur ce sujet à travers la présence des permanent-e-s aux réunions UNIPSO & UNISOC, dès la mi-juin, mais surtout via l'implication particulière d'un administrateur de la fédération, D. Xhrouet, présent au sein de la délégation UNIPSO dans les réunions aux cabinets des nouveaux-elles ministres fonctionnel-le-s et des présidents de partis).





2.

Les mandataires

Mandataires à la date de l'AG du 25/06/2025

FÉDÉRATIONS	UFFIPRAH	O. Pirard (président), P. Fourny, M. Stelleman, M. Lefebvre
	Interfédération (IF)	D. Xhrouet, N. Henrot, A. Ricard, S. Lahaye (Bureau)
	IF Groupe de réflexion pédagogique	S. Wilmotte, E. Olivier
	IF COCON Jurisprudence comptable	M. Cornu, E. Tobbie
	Comité de concertation des magistrats	S. Wilmotte
	Commission d'agrément	S. Wilmotte, D. Rihoux
	CCPAJPI	S. Lahaye, D. Xhrouet (président)
	Commission de déontologie	F. Moury
Sectoriel AAJ	Commission de concertation relative à la formation	O. Pirard
	FEDAVIQ	M. Stelleman, M. Lefebvre, V. Stevens
	Comité de branche	E. Regali, X. Durel (supp.)
Sectoriel AVIQ	Commission réadaptation fonctionnelle	E. Regali
	CP 319	V. Stevens, N. Henrot, O. Pirard
Intersectoriel et paritaire	SCP 319.02	M. Stelleman, S. Martinus, A. Ricard, V. Stevens (supp.), P. Fourny (supp.), B. Vercouillie (supp.)
	Fonds ISAJH	A. Ricard, V. Stevens (supp.), N. Ramon, S. Humbert (supp.)
	Fonds Maribel	S. Martinus, B. Vercouillie (supp.)
	Fonds Old Timer	S. Martinus, B. Vercouillie
	APEF	P. Fourny
	ASBL Fedes 319.02 CA/AG	M. Stelleman
	UNIPSO - Bureau	D. Xhrouet (Vice-président)
Intersectoriel et non-marchand	UNIPSO - CA/AG	D. Xhrouet, B. Vercouillie, V. Stevens (FIPE)
	UNIPSO - GT Aviq	E. Regali, X. Durel, V. Stevens
	UNIPSO - GT Emfor	D. Xhrouet, V. Stevens
	UNISOC - GT Europe	O. Pirard, V. Stevens
	UNISOC - AG	V. Stevens, I. Goos



3.

Rapports d'activités sectoriels

3.1 L'aile AViQ

Le secteur

46 structures, 4.333 personnes accueillies par 4.262 membres du personnel, soit 3.329.49 ETP (chiffres cadastre FESAP au 31/12/2023).

2 assemblées générales sectorielles ont été organisées

Le 26 mars et le 27 novembre (après l'AG).

Il n'y a pas eu de partie sectorielle à l'AG du 5 juin, mais une intervention sur la transition de la fonction de direction par J.P. COCCO et P. COLOT

Lors de l'assemblée sectorielle de mars un travail en sous-groupes a été réalisé sur les enjeux du secteur, tandis que l'assemblée sectorielle de novembre a été centrée sur la DPR et les priorités sectorielles.

Le Conseil sectoriel AViQ s'est réuni 10 fois

Les dates : 9/01 (Accueil Mosan) | 6/02 (Reumonjoie) | 12/03 (Albatros) | 9/04 (St Joseph Theux) | 13/05 (IDEF) | 11/06 (Coteaux Mosans) | 17/09 (Centre Reine Fabiola) | 16/10 (Centre A. Focant) | 12/11 (Ressort) | 10/12 (La Pommeraie Ellignies).



À l'ordre du jour de chaque réunion

Actualité du service qui accueille la réunion :

Un point organisationnel :

- Conseil sectoriel : renouvellement du mandat de Michaël STREEL (AG du 27/11/2024);
- Secteur CRF-Santé : une première réunion de contact avec FESAP a eu lieu le 15/04, lors de l'AG de la fédération FWCCSS dans les locaux du Ressort. La fédération FWCCSS s'est dissoute;
- Nouvelles affiliations - désaffiliation - contacts :
 - 5 CRF rejoignent la FESAP : Les Amis des Aveugles, le Centre Cothan, Cinétique, La Lumière, Point de Vue ainsi que les «Stations de Plein Air» (SAS-J - SAJA).
 - Affiliations effectives lors de l'AG du 27/11/2024.
 - Désaffiliation de Bellerive : effective au 1/01/2025.
 - Contacts avec l'Heureux Abri et avec l'Arche de Marie pour une possible affiliation.
 - Demande de La Pilerie : le CA FESAP a notifié un refus du fait du statut de SRL du service,
- Réflexion interne sur un éventuel «manifeste» FESAP et sa pertinence.

Un point d'information «membres» :

- Entrée en fonction de Séverine Sculier dans son poste de directrice de «Tilou», le 01/04;
- Nouvelle directrice pour l'IMP Saint Joseph Theux : Nathalie KLINKENBERG;
- Nouveau directeur à La Clé des Champs : Simon NIZET.

Un point de suivi de l'actualité sectorielle et préparation des positions de fédération :

- Nouvelle législature - DPR et priorités sectorielles : Travail en interne et au sein d'un groupe inter-fédérations, pour la réalisation de 5 fiches prioritaires communes : accueil centré sur le parcours de vie/financement pérenne et évolutif | attractivité (en particulier pour les fonctions à responsabilités) | infrastructures | simplification administrative. (+ suivi des démarches de l'UNIPSO envers le nouveau gouvernement);
- ANM : finalisation de la mise en œuvre des mesures - (mesure « bas salaires » - réouverture du cadastre pour la mesure RCDT);
- SRJ : Question du CRC et de la clé de répartition (accueil des jeunes français) remise en cause dans certains services : un GT a été organisé en interne à FESAP (02/10) et des démarches effectuées auprès de l'ensemble des fédérations et de l'AVIQ (faire accepter la clé possible : 1 point = 1 journée de présence française). Initiation d'un GT AVIQ-AAJ en vue de la rédaction d'un questionnaire de préadmission (15/10/2024);
- Préparation des réunions de fédérations au Cabinet et avec le «top-AVIQ»;
- AVIQ : Fin 2023-Début 2024 : retrait des propositions concernant l'admissibilité des charges dans le projet d'arrêté - gel de tous les GT.

- Suivi du plan d'entreprise et des intentions / priorités de l'administration.
- En fédération : travail sur 2 priorités : les infrastructures et l'attractivité.
- Sanction pour non-respect des normes : interpellation de l'AVIQ.
- Suivi des projets d'arrêtés en cours (arrêtés de financement ANM).
- Retour des instances / Comité de Branche Handicap.
- Retour des rencontres des fédérations avec le «top» AVIQ (30/04 au Baucory-COGA et 23/11 (à l'AVIQ).

Un point consacré aux nouvelles transversales :

- Paritaire : à pointer : cahier de revendications syndicales, CCT «primes syndicales» : modification du formulaire / question des aidants qualifiés;
- Actualités des Fonds;
- Mesures fédérales (cotisation de responsabilisation, FLA, responsabilité contractuelle...);
- Fédés 319.02 : nouveaux statuts et organisation en 6 pôles (aaj/aviq handicap/Bruxelles/ logement + pôle paritaire et pôle formation, destiné à remplacer FEDEPRO (dernière formation : le 14/03 + petits groupes - asbl dissoute le 9/12);
- CRéSaM (Centre de référence en Santé Mentale) : mandat FESAP à l'AG Marc Nilles (effectif AVIQ) et Denis Rihoux (suppléant AAJ).

Contacts / échanges membres

- 20/02 : Organisation d'un Groupe d'Echanges comptables et financiers, en vue de répondre aux questions avant les écritures de clôture de l'exercice comptable (en 2 salles séparées avec I. Goos pour l'animation du groupe «services pour adultes» et le binôme Valérie Vandepaute/Olivier François pour l'animation «services pour jeunes»);
- 12/06 : Organisation d'un Groupe d'Echanges sur l'inspection financière AVIQ ;
- 2/10 : GT FESAP : CRC Jeunes (cf. plus haut);
- Groupe d'Echanges des Cadres : la première réunion du nouveau groupe s'est tenue le 30 janvier à Suarlée. 26 personnes présentes. Définition d'un calendrier avec lieux de réunions et de thèmes d'échanges. Une première proposition de fonctionnement a été mise en place : 2 sous-groupes, 2 réunions pour chacun, sur les 2 même thèmes et une réunion en plénière pour la mise en commun.
Thèmes :
1^{er} semestre : la formation continue / l'accompagnement au changement
2^e semestre : la participation des bénéficiaires dans leur parcours de vie / le travail en réseau.
- + Diverses rencontres et réponses aux questions des services affiliés.

3.2 L'aile AAJ

Le secteur AAJ

Le secteur AAJ : 97 structures dont 129 services, totalisant plus de 2.000 membres du personnel (chiffres au 31/12/2023).

À la suite des élections en juin 2024, Madame Valérie Lescrenier prend notamment en charge la compétence de l'Aide à la jeunesse. Son cabinet est composé de Samuël Dalaidenne, responsable cellule; Jean-Vincent Couck, conseiller en charge des services agréés; Éric Fairier, conseiller; Jean-Marie Delcommune, expert; Élodie Vandenbroucke, attachée pour les matières transversales & Gaétane Convent, cheffe de cabinet.

Ce n'est qu'au tout début 2025 que la Ministre a annoncé son plan quinquennal.

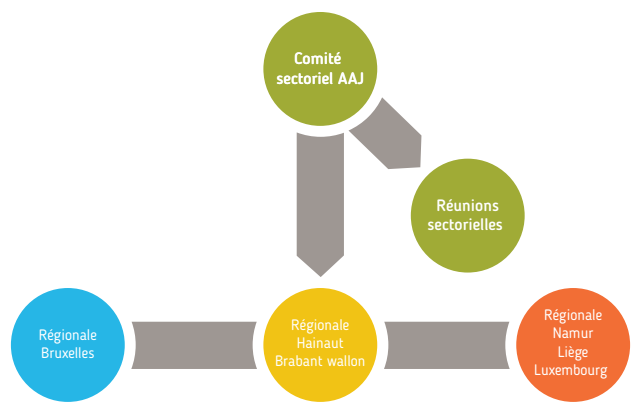
En Inter-Fédérations, après deux mandats et selon les règles de fonctionnement, Denis Xhrouet clôture son mandat de président. Emmanuelle Dewittte, directrice du Service d'accompagnement psychosocial à Marche reprendra ce rôle. Le bureau de l'IF sera également renouvelé et c'est Serge Lahaye qui y représentera FESAP.



Le renouvellement des instances a eu lieu en 2025, voici les mandats FESAP désignés par la Ministre :

- **Commission de déontologie** : François Moury ;
- **Commission d'agrément** : Sandrine Wilmotte et Denis Rihoux ;
- **Conseil communautaire (CCPAJPJ)** : Denis Xhrouet et Serge Lahaye. Denis Xhrouet est nommé président ;
- **Commission relative à la formation** : Olivier Pirard.

Rappel de fonctionnement de l'aile AAJ



Le Comité Sectoriel AAJ

À la création de FESAP, le CSAAJ est constitué au départ des CA des fédérations GASMAES et Groupement AAJ. Au fil du temps, le nombre de membres a diminué permettant l'arrivée de nouveaux membres.

Selon le ROI, le CSAAJ est composé de 14 membres : Mairy CORNU, Antonio FRAU, Serge LAHAYE, Stéphane HUMBERT (fin juin 2025), Alain LISIING, François MOURY, Olivier PIRARD, Anne RICARD, Denis RIHOUE, Jean-François SCHMIT, Grégory VERTE (fin juin 2025), Sandrine WILMOTTE et Denis XHROUET.

À la suite du départ de Sophie MICHAT vers un autre projet professionnel, Asmaa LAKRARY a été élue en novembre 2024 parmi 3 autres candidats.

Quelques dossiers importants :

- La révision de l'arrêté cadre et les annexes ; et surtout l'annexe 2 en lien avec le décret paysage et la notion de cliquet ;
- Augmentation de la norme psychoéducative (0.25 ETP) pour les SRG ;
- Problématique du remboursement des soins de santé ;
- Recherche sur l'étude de la complexité des prises en charge (1ère partie);
- Assemblée générale d'Inter-Fédérations du 10/04/2024 ;
- Projet « Accueillant professionnel en famille » ;
- L'accord non marchand : rattrapage à 101% sur la CPP 330.

Assemblée plénière AAJ

Une assemblée plénière s'est tenue au Château de Courrière le 21 mars. Nous avons pu aborder les différents points relatifs à notre actualité sectorielle.

Ensuite, Madame Concetta CUSUMANO, Coordinatrice du Bac AS et responsable de la Pratique Professionnelle au Centre de Promotion sociale à Grivegnée est intervenue sur « La question de l'attractivité de notre secteur en lien avec la formation de base et continuée des travailleurs sociaux ».

Les Régionales

Objectifs :

Contacts privilégiés avec les membres, réponses aux préoccupations concrètes, relais de questions/ remarques/suggestions, préparer les AG, alimenter les réunions plénières thématiques et le CSAAJ.

Les trois régionales se déroulent la même semaine.

D'autres thématiques ont également fait l'objet de discussions lors de nos réunions telles que : les délais entre la PEC et l'officialisation chez le mandant ; Heure de nuit et heures neutralisées ; les tâches que l'on peut demander à un éducateur en service de nuit...

Les rencontres :

- **Régionales Bruxelles** : 31/01 et 24/04 – La placette à Wezembeek-Oppem.
- **Régionales Hainaut/Brabant wallon** : 01/02, 25/04 et 03/09 – au CRES à Mons.
- **Régionales Namur/Liège/Luxembourg** : 02/02, 26/04 et 11/09 à Marche.

Les nouvelles directions

Nous prenons le temps de rencontrer individuellement chaque nouveau membre ou chaque nouvelle direction afin de leur présenter le rôle et le fonctionnement de notre fédération.

Sont entrés en fonction au cours de l'année 2024 :

- **Foyer l'Aubépine SRG** : Stéphanie PARMENTIER
- **L'Espoir SAsé** : Kévin PHILIPPS
- **Institut du Sacré Cœur (SRG, SAsé, SRU, MENA)** : Laurence LEFEBVRE
- **Les Bourgeons (SRG, SAsé)** : Raphaël CLOQUETTE
- **Notre Foyer** : Nicolas FORGIONE
- **Les Sentiers** : Marie LACOUR
- **Le Nid** : Véronique RICHARD
- **L'Entre-Temps** : Maité BUSET
- **L'Autre Maison** : Matthieu VIENNOT
- **Le Toboggan** : Stéphanie DEFER (Old Timer)
- **Clair Matin** : Anne DOHOGNE

Et en 2025, Aurélie MENIGER à l'AMO Etincelle et Aurélie HIRSOUX au CARPS

Recherche actions menée avec RTA

FESAP soutient une culture de formation et met en place des moyens pratiques pour participer à la construction de positions de fédération avec ses membres, en collaboration avec l'asbl RTA.

C'est dans ce cadre que le second chantier a proposé de réfléchir à la notion de compétences des familles :

- Quelle participation des parents dans la prise en charge : analyse préalable aux rapports, vie institutionnelle et décisions, évaluation des effets d'une mesure ?
- Comment travailler avec les parents à partir de leurs compétences, de leur analyse ? Peut-on décloisonner les logiques hébergement/accompagnement ?
- Quel travail en réseau avec les parents/le jeune comme acteurs à part entière ? etc.

L'invitation a été lancée aux travailleurs de terrain (éducateurs, chef éducateurs, psychosocial...). Une quinzaine de participants se sont réunis 5 fois avec une participation très active.

En septembre 2024 s'est clôturée la rédaction de la synthèse. Certains participants présenteront les conclusions avec l'appui d'une pièce de théâtre «À cheval sur le dos des oiseaux» le 13 mars 2025 à la Nef à Namur. Ce sera l'occasion de lancer la suite de réflexion autour de la Construction de la relation au travers des actes et de l'engagement.

Formation personnel administratif –

Vue globale du fonctionnement administratif d'une ASBL en AAJ

Depuis 2022, partant du constat du manque de lien et de partage de ressources entre les membres du personnel administratif, FESAP a mis en place des moments d'information et d'échanges de pratiques pour les fonctions administratives de nos services en collaboration avec Ann-Sophie Robaux, directrice administrative à l'Institut du Sacré Cœur à Yvoir (formatrice dans le cadre de la formation du plan global AAJ). Les groupes furent très rapidement complets.

En 2024, la rencontre a eu lieu le 16 avril. Ces groupes rencontrent beaucoup de succès et répondent à un objectif central de notre fédération : créer du réseautage et du partage d'outils, parfois plus spécifiquement en fonction des difficultés particulières. Nous souhaitons faire perdurer ces rencontres sur des sujets précis en fonction des besoins.

Groupe de travail INES

2 séances se sont déroulées le 19 décembre (14 et 17 participants). Les séances ont été coanimées par Mairy Cornu notre représentante au Cocon jurisprudence comptable et Karina Hertnekyova du Foyer Li Mohon. Elles ont répondu à des questions bien concrètes liées au logiciel INES.



4.

Comptes financiers

4.1 Bilan interne - actif

		EXERCICE 2024 Ouv 2024 - Clo 2024 01-01-24 - 31-12-24	EXERCICE 2023 Ouv 2023 - Clo 2023 01-01-23 - 31-12-23
ACTIFS IMMOBILISES	21/28	19.896,52	23.823,06
III. Immobilisations corporelles	22/27	19.896,52	18.028,82
C. Mobilier et matériel roulant	24	19.896,52	18.028,82
240000 Mobilier Et Matériel		8.787,32	
240900 AMORT. MOB. & MAT.		(2.412,42)	
241000 Matériel Roulant		22.536,02	22.536,02
241900 AMORT S/MAT ROULANT		(9.014,40)	(4.507,20)
IV. Immobilisations financières	28		5.794,24
C. Autres immobilisations financières	284/8		5.794,24
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		5.794,24
288000 Cautionnement Verses En Numeraire			5.794,24
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	799.364,51	312.092,49
VII. Créances à un an au plus	40/41	12.008,65	2.135,52
A. Créances commerciales	40	2.746,48	
400000 Clients		2.746,48	
B. Autres créances	41	9.262,17	2.135,52
414000 Produits A Recevoir		9.262,17	2.135,52
IX. Valeurs disponibles	54/58	793.741,94	309.326,79
550000 Comptes Courants		60.484,41	59.036,68
560000 Compte Epargne		733.115,04	250.147,62
561000 Compte carte BPOST			142,49
580000 Virements Internes		142,49	
X. Comptes de régularisation	490/1	(6.386,08)	630,18
490000 Charges A Reporter		(6.386,08)	630,18
MONTANT TOTAL DE L'ACTIF		819.261,03	335.915,55

4.2 Bilan interne - passif

		EXERCICE 2024 Ouv 2024 - Clo 2024 01-01-24 - 31-12-24	EXERCICE 2023 Ouv 2023 - Clo 2023 01-01-23 - 31-12-23
CAPITAUX PROPRES	10/15	740.465,80	296.601,28
I. Capital	10	75.000,00	75.000,00
A. Capital souscrit	100	75.000,00	75.000,00
100000 Capital Social		75.000,00	75.000,00
V. Bénéfice reporté	140	221.601,28	221.601,28
140000 Benefice Reporte		221.601,28	221.601,28
Solde 6 et 7	149	443.864,52	
*** 149999 Resultat Provisoire Reporte		443.864,52	
DETTES	17/49	78.795,23	39.314,27
IX. Dettes à un an au plus	42/48	67.081,24	30.088,94
C. Dettes commerciales	44	38.870,12	9.400,67
1. Fournisseurs	440/4	38.870,12	9.400,67
440000 Fournisseurs		38.870,12	9.400,67
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	28.211,12	20.688,27
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	28.211,12	20.688,27
454000 Office National Securite Sociale		(64,87)	
455000 Remunerations		(25,77)	(22,62)
456000 Pecules De Vacances		28.301,76	20.710,89
X. Comptes de régularisation	492/3	11.713,99	9.225,33
492000 Charges A Imputer		11.752,74	9.185,33
*** 499000 Comptes D'Attente		(38,75)	40,00
MONTANT TOTAL DU PASSIF		819.261,03	335.915,55

4.3 Compte des résultats

		EXERCICE 2024 Ouv 2024 - Clo 2024 01-01-24 - 31-12-24	EXERCICE 2023 Ouv 2023 - Clo 2023 01-01-23 - 31-12-23
COMPTE DE RESULTATS			
I. Ventes et prestations		732.927,36	280.953,00
A. Chiffre d'affaires	70	222.795,23	225.159,36
700000 Cotisations AAJ		88.047,87	84.088,62
700010 Cotisations AVIQ		134.747,36	141.070,74
D. Autres produits d'exploitation	74	66.508,11	45.045,78
740000 Subsidies Expl Et Montants Compens.		64.846,84	43.387,95
743010 Avantage toute nature		1.661,27	1.657,83
E. Produits d'exploitation non récurrents	76A	443.624,02	10.747,86
764000 Autres Prod. D'Expl. Non Recurrents		443.624,02	10.747,86
II. Coût des ventes et des prestations		(290.427,19)	(236.513,03)
B. Services et biens divers	61	(64.761,04)	(71.650,86)
610000 Services Et Biens Divers		(3.458,06)	(3.385,00)
610100 Charges locatives		(9.039,63)	(7.976,94)
611200 Ent & Rép Locaux		(677,60)	(869,26)
611300 Ent & Rép Matériel Info		(8.555,35)	(6.816,03)
611500 ENTRETIEN VEHICULE ATN			(481,67)
612000 CARBURANT ATN		(881,98)	(1.252,95)
612200 Téléphones		(1.007,78)	(388,20)
612300 Frais postaux			(94,00)
612400 Fourniture bureau		(1.016,14)	(764,78)
612500 Cotisations		(5.569,00)	(5.366,00)
613000 Réunions interne		(1.336,61)	(444,52)
613100 Réunions AG		(9.433,38)	(8.698,82)
613200 Réunions AAJ		(3.603,17)	(2.771,07)

4.3 Compte des résultats (suite)

		EXERCICE 2024 Ouv 2024 - Clo 2024 01-01-24 - 31-12-24	EXERCICE 2023 Ouv 2023 - Clo 2023 01-01-23 - 31-12-23
613300 Réunions AViQ	62	(1.353,44)	(1.573,33)
613400 Formation membres		(4.011,80)	(1.978,90)
614000 ASS VEHICULE		(1.685,43)	(1.539,43)
614010 OMNIUM MISSION		(621,08)	
614100 ASS RC ENTREPRISE		(447,97)	(439,19)
614200 ASS ACC ADMINISTRATEURS		(102,83)	(102,83)
614300 ASSURANCE INCENDIE		(134,80)	(129,99)
615000 FORMATIONS INTERNES		(560,00)	(30,00)
616000 Déplacements administrateurs		(3.142,58)	(4.712,42)
616010 Frais de déplacement mission personnel		(4.222,65)	(5.201,42)
616500 Représentation		(1.071,41)	(3.423,60)
617000 Personnel Mis à disposition			(11.600,98)
619000 Secrétariat social		(2.828,35)	(1.609,53)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions		(218.053,08)	(159.123,87)
620200 Rémunérations Employés		(165.211,72)	(118.844,56)
621000 Cotisations Patronales Assur Soc.		(35.759,24)	(25.287,27)
623000 Ass Loi - Accidents Travail		(845,55)	(760,34)
623100 Médecine du travail		(375,30)	(336,27)
623200 Chèque repas		(3.977,16)	(3.403,82)
623210 Chèques éco		(452,77)	
623400 Indemnité Dépl (ATN)		(3.840,47)	(2.323,92)
625000 PROVISION PECULES VACANCES	630	(7.590,87)	(8.167,69)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		(6.919,62)	(4.507,20)

4.3 Compte des résultats (suite)

		EXERCICE 2024 Ouv 2024 - Clo 2024 01-01-24 - 31-12-24	EXERCICE 2023 Ouv 2023 - Clo 2023 01-01-23 - 31-12-23
630200 Dot. Amort. Immo. Corporelles	640/8	(6.919,62)	(4.507,20)
G. Autres charges d'exploitation		(693,45)	(1.231,10)
640000 Charges Fiscales D'Exploitation		(613,95)	(1.231,10)
643000 Charges D'Exploitation administrations		(79,50)	
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	442.500,17	44.439,97
IV. Produits financiers	75/76B		
A. Produits financiers récurrents	75	2.492,11	552,72
2. Produits des actifs circulants	751	2.492,11	552,72
751000 Produits Des Actifs Circulants		2.492,11	552,72
V. Charges financières	65/66B	2.492,11	552,72
A. Charges financières récurrentes	65	(380,13)	(115,04)
3. Autres charges financières	652/9	(380,13)	(115,04)
657000 Frais De Banque Non Taxes		(380,13)	(115,04)
657200 Autres Frais Financiers		(86,10)	(115,04)
VI. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	(294,03)	
Perte de l'exercice avant impôts	66/70	444.612,15	44.877,65
VIII. Impôts sur le résultat	67/77		
A. Impôts	670/3	(747,63)	(165,81)
670000 Impots Et Precptes Dus Ou Verses		(747,63)	(165,81)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/67	(747,63)	(165,81)
Perte de l'exercice	67/70	443.864,52	44.711,84
XI. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter	68/70	443.864,52	44.711,84
Perte de l'exercice à affecter	68/70		



5.

Mot du Président

Comme vous aurez pu le lire dans ce rapport, la fédération n'est pas vraiment restée inactive durant cette année 2024.

Nous avons continué à vous représenter partout où cela s'avère nécessaire et est possible.

Nous défendons, la plupart du temps, des points de vue qui sont partagés lors de différentes réunions. Ça, c'est la partie visible de l'iceberg, mais il y a tout le travail qu'on ne voit pas.

Merci à tous nos représentants pour leur implication.

Merci à nos trois conseillers pour le travail quotidien et de l'ombre au service de tous nos affiliés.

Enfin, bienvenue aux nouveaux membres et au nouveau secteur. Nous sommes convaincus que vous ne serez pas les derniers à nous rejoindre...

Bonne continuation à vous tous dans vos services respectifs!



FESAP ASBL
BCE 0739.641.133



Rue de la Sapinette 37 – 5020 Suarlée



info@fesap.be – +32 487 266 125
www.fesap.be



BE98 0689 3765 0793



Fédération d'Employeurs de
Services d'Aide aux Personnes